RCS : VERSAILLES
Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01083
Numéro SIREN : 502 996 382
Nom ou dénomination : ABC FENIX

Ce dépôt a été enregistré le 24/11/2020 sous le numéro de dépôt 26928

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	19 939	19 939		1 832
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 776		2 776	2 776
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**22 715**	**19 939**	**2 776**	**4 608**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	10 944		10 944	1 310
Créances				
Clients et comptes rattachés	7 723		7 723	15 873
Fournisseurs débiteurs				97
Personnel				679
Etat, Impôts sur les bénéfices				124
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	5 412		5 412	3 151
Autres créances	482		482	
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	255 144		255 144	234 704
Charges constatées d'avance	2 862		2 862	2 988
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**282 566**		**282 566**	**258 927**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**305 281**	**19 939**	**285 342**	**263 535**

Bilan

	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	75 000	75 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	7 500	7 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 000	5 000
Report à nouveau	109 668	103 033
Résultat de l'exercice	**17 331**	**14 535**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**214 499**	**205 068**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	13 000	8 500
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	25 766	16 660
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 564	20 544
Personnel	*4 095*	*6 087*
Organismes sociaux	*8 868*	*4 823*
Etat, Impôts sur les bénéfices	*2 440*	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*14*	*1 035*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*841*	*818*
Dettes fiscales et sociales	16 258	12 763
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	3 256	
TOTAL DETTES	**70 844**	**58 467**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**285 342**	**263 535**

Compte de résultat

	du 01/07/19 au 30/06/20 12 mois	%	du 01/07/18 au 30/06/19 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	301 489	100,00	281 055	100,00	20 434	7,27
Production stockée			-25 167	-8,95	25 167	-100,00
Subventions d'exploitation	4 250	1,41			4 250	
Autres produits	4 131	1,37	1 370	0,49	2 761	201,49
Total	**309 870**	**102,78**	**257 258**	**91,53**	**52 612**	**20,45**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	141 226	46,84	93 775	33,37	47 451	50,60
Variation de stock (m/ses)	-9 633	-3,20	6 975	2,48	-16 608	-238,12
Achats de m.p & aut.approv.	8 759	2,91	4 001	1,42	4 758	118,92
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	53 981	17,90	45 214	16,09	8 767	19,39
Total	**194 332**	**64,46**	**149 964**	**53,36**	**44 368**	**29,59**
MARGE SUR M/SES & MAT	**115 537**	**38,32**	**107 294**	**38,18**	**8 244**	**7,68**
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	8 124	2,69	8 419	3,00	-294	-3,50
Salaires et Traitements	59 411	19,71	60 949	21,69	-1 538	-2,52
Charges sociales	26 228	8,70	22 860	8,13	3 368	14,73
Amortissements et provisions	1 832	0,61	3 772	1,34	-1 939	-51,42
Autres charges	1		2		-1	-59,51
Total	**95 597**	**31,71**	**96 002**	**34,16**	**-405**	**-0,42**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**19 941**	**6,61**	**11 292**	**4,02**	**8 648**	**76,59**
Produits financiers			6 624	2,36	-6 624	-100,00
Charges financières						
Résultat financier			**6 624**	**2,36**	**-6 624**	**-100,00**
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	**19 941**	**6,61**	**17 916**	**6,37**	**2 024**	**11,30**
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	170	0,06	820	0,29	-650	-79,27
Résultat exceptionnel	**-170**	**-0,06**	**-820**	**-0,29**	**650**	**-79,27**
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	2 440	0,81	2 561	0,91	-121	-4,72
RESULTAT DE L'EXERCICE	**17 331**	**5,75**	**14 535**	**5,17**	**2 795**	**19,23**

COMPTES ANNUELS 2020

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Annexe

GEXCO

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABC FENIX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 285 342 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 17 331 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/09/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La crise sanitaire qui a débuté au mois de mars 2020, a eu des conséquences négatives sur notre chiffre d'affaires et sur l'évolution de nos marchés.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 489			3 489
- Matériel de transport	23 650		7 200	16 450
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**27 139**		**7 200**	**19 939**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 776			2 776
Immobilisations financières	**2 776**			**2 776**
ACTIF IMMOBILISE	**29 915**		**7 200**	**22 715**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		7 200		7 200
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**7 200**		**7 200**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 489			3 489
- Matériel de transport	21 818	1 832	7 200	16 450
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**25 307**	**1 832**	**7 200**	**19 939**
ACTIF IMMOBILISE	**25 307**	**1 832**	**7 200**	**19 939**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 19 255 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 776		2 776
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 723	7 723	
Autres	5 894	5 894	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 862	2 862	
Total	**19 255**	**16 479**	**2 776**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	482
Total	**482**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 75 000,00 euros décomposé en 250 titres d'une valeur nominale de 300,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 45 078 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 564	12 564		
Dettes fiscales et sociales	16 258	16 258		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 000	13 000		
Produits constatés d'avance	3 256	3 256		
Total	**45 078**	**45 078**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	13 000			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 13 000 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Honoraires NP	870
Primes de bilan CAP	3 000
Charges sociales - charges à payer	1 217
Charges sociales sur primes prov.	1 230
Taxe d apprentissage CAP	27
CFE a payer	411
T.V.T.S CAP	287
Total	**7 042**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assurances, période d avance	2 862		
Total	**2 862**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	3 256		
Total	**3 256**		

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite.

A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière des entreprises sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Par ailleurs, concernant notre entreprise, du fait de la limitation de circulation des biens et des personnes, certaines productions et approvisionnements vont devoir être mis à l'arrêt, ce qui peut avoir des conséquences en chaine sur d'autres approvisionnements à court ou moyen terme. De même, si certains services n'étaient plus rendus par nos principaux prestataires, cela pourrait conduire au ralentissement ou à l'arrêt de notre activité.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice au 30 juin 2020, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

Toutefois , compte tenu du contexte décrit ci avant, il se peut que des effets négatifs, à court ou moyen terme, puissent affecter notre activité et notre trésorerie. Un suivi rigoureux et maîtrisé de nos coûts devra se faire.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ABC FENIX

Société à responsabilité limitée
Au capital de 75 000 €
113 avenue du Général Leclerc 78220 Viroflay
502 996 382 RCS Versailles

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés du 21 novembre 2020

L'an deux mille vingt,
Le 21 Novembre,
A 9 heures,

Les associés de la société ABC FENIX, SARL au capital de 75000 € divisé en 250 parts sociales, dont le siège est à Viroflay, 113 Avenue du Général Leclerc, se sont réunis audit lieu sur convocation qui leur a été adressée individuellement par la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur BERGER, gérant de la société.

Sont présents :
- Madame VANEGAS SANABRIA Gloria Liliana, propriétaire de 90 parts,
- Monsieur BERGER Michel, propriétaire de 160 parts

Soit un total de 2 associés présents, totalisant 250 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :
- Arrêté des comptes au 30 juin 2020,
- Lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos le 30 juin 2020
- Soumission à approbation de la rémunération du gérant
- Questions diverses.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :
- les statuts;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos au 30 juin 2020;
- le rapport de la gérance;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée;
- la copie des lettres de convocation et leurs accusés de réception;
- la feuille de présence.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés au moins quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture du rapport mentionné ci-dessus.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour:

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 juin 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.
En conséquence, l'assemblée générale donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours de l'exercice clos au 30 juin 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale des associés prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaitre un bénéfice de 17 330,50 € après impôts, que les associés décident d'affecter comme suit:

Résultat de l'exercice	17 330,50
Report à nouveau (N-1)	109 668,11
Bénéfice distribuable	126 9988,61
Dividendes	8 350,00 (soit 31,60 euros par part sociale), ce dividende devant être payé au siège social à compter du 23 novembre 2020
Report à nouveau	118 648,61

Conformément aux dispositions légales, les associés prennent acte que les distributions intervenues au cours des trois derniers exercices se sont élevées à :

Exercice clos le 30 juin 2019: 7 900 €, entièrement éligible à l'abattement de 40% prévu par le Code général des impôts en matière de distribution de dividendes.

Exercice clos le 30 juin 2018: 7 500 €, entièrement éligible à l'abattement de 40% prévu par le Code général des impôts en matière de distribution de dividendes.

Exercice clos le 30 juin 2017: 7 500 €, entièrement éligible à l'abattement de 40% prévu par le Code général des impôts en matière de distribution de dividendes.

Exercice clos le 30 juin 2016: 7 500 €, entièrement éligible à l'abattement de 40% prévu par le Code général des impôts en matière de distribution de dividendes.

Nous précisons que le pourcentage de dotation à réserve légale de l'exercice est égal au minimum exigé par la loi et que la réserve facultative constituée les exercices précédents reste inchangée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve un montant de 40 000 € à titre de rémunération du gérant perçue pour l'exercice social du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020 et des avantages en nature valorisés à 923 € qui consistent en l'utilisation de la voiture de la société pour ses déplacements personnels.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

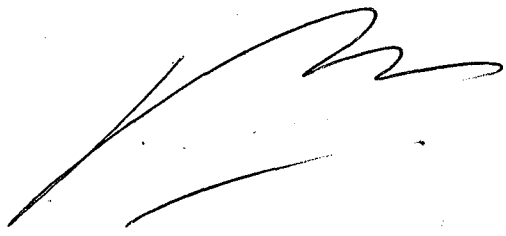
L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur BERGER pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

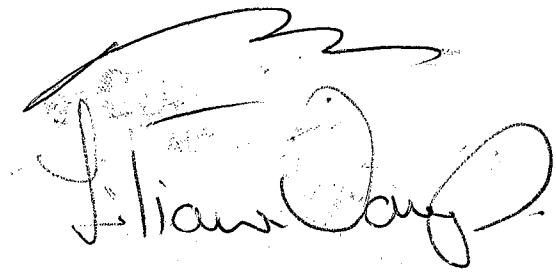
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 9h30

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

Le gérant



Les associés



Fait à Viroflay, le 21 novembre 2020